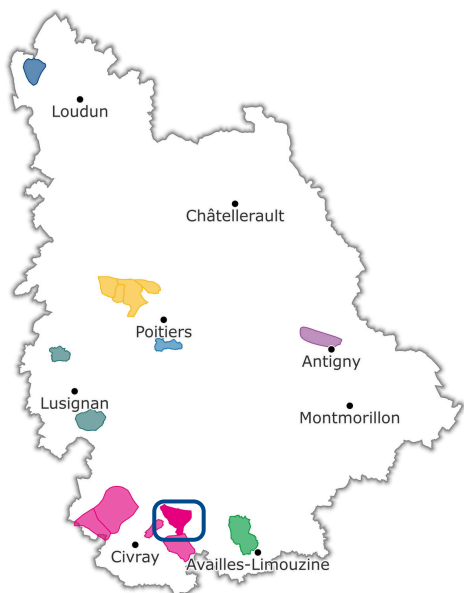


Année 2023

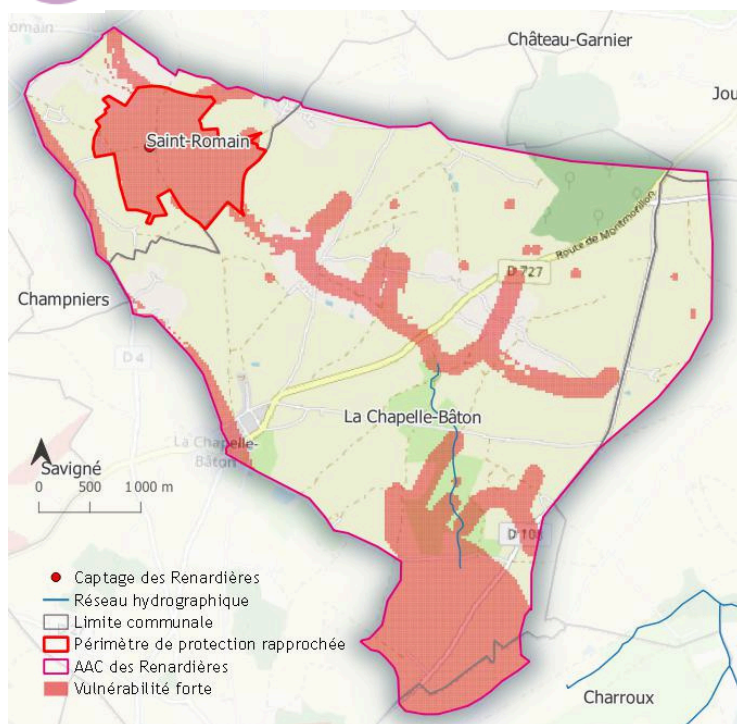
Le programme Re-Sources



Le programme Re-Sources concerne l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, avec un enjeu fondamental : assurer durablement la production d'eau potable pour les habitants de la Région. Ce programme vise ainsi la reconquête de la ressource pour une eau "naturellement" potable et des changements de pratiques durables impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. La mise en place de cette démarche est centrée sur les captages stratégiques classés "prioritaires".

Le captage des Renardières faisant partie de ces ressources stratégiques, le Syndicat Eaux de Vienne - Siveer coordonne sur ce territoire la démarche Re-Sources via un **contrat territorial du Sud Vienne** actuellement défini pour la période 2021-2023. Le prochain contrat verra le jour pour la période 2025-2027.

L'AAC* des Renardières



2 252 ha

1 942 ha de Surface Agricole Utile

Polyculture élevage

Captage prioritaire SDAGE 2022-2027

Nappe des calcaires du Jurassique Moyen

Localisation du captage : St Romain en Charroux

Occupation des sols (RPG 2022)

Oléagineux : 27 % (*colza, tournesol*)

Céréales : 25 %

Maïs : 16 %

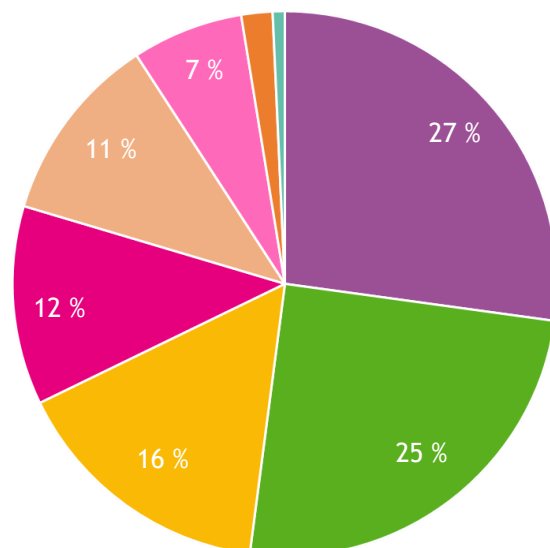
Prairies temporaires : 12 %

Légumineuses : 11 % (*luzerne, trèfle*)

Prairies de plus de 6 ans : 7 %

Protéagineux : 2 % (*pois*)

Jachères de 6 ans ou plus : 1 %



Qualité des eaux brutes du captage des Renardières

Année 2023



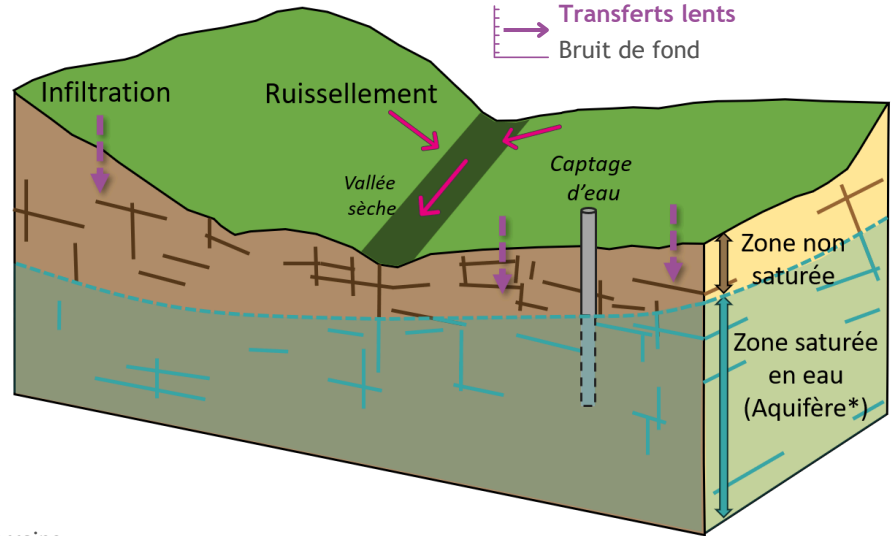
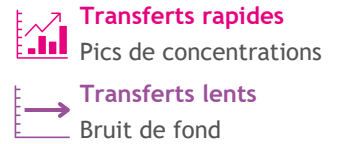
Fonctionnement hydrogéologique

Le captage des Renardières se situe sur le bassin versant du Clain. Il capte les calcaires du Jurassique moyen.

La **perte de Maleffe** située à l'Est de la Chapelle Bâton et des **dolines** ont été répertoriées sur l'AAC des Renardières.

Des **transferts rapides** vers la nappe souterraine se produisent au niveau des **vallées sèches**, des **pertes** et des **dolines** qui témoignent du caractère **fissuré et karstique** de l'aquifère*.

Aquifère : Roche perméable et poreuse contenant l'eau souterraine*



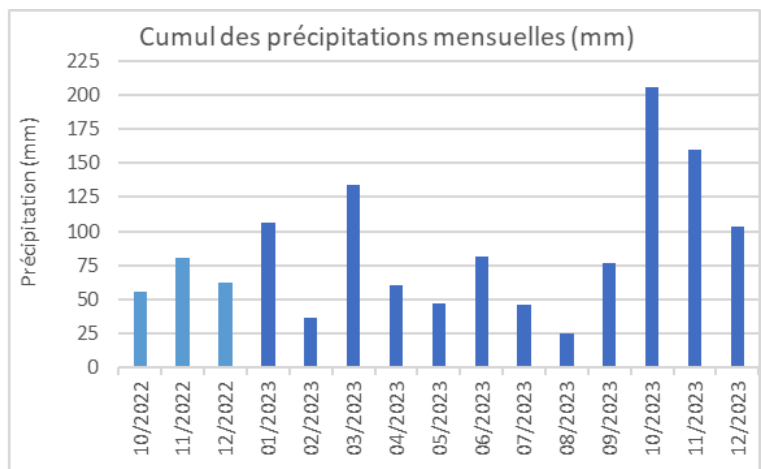
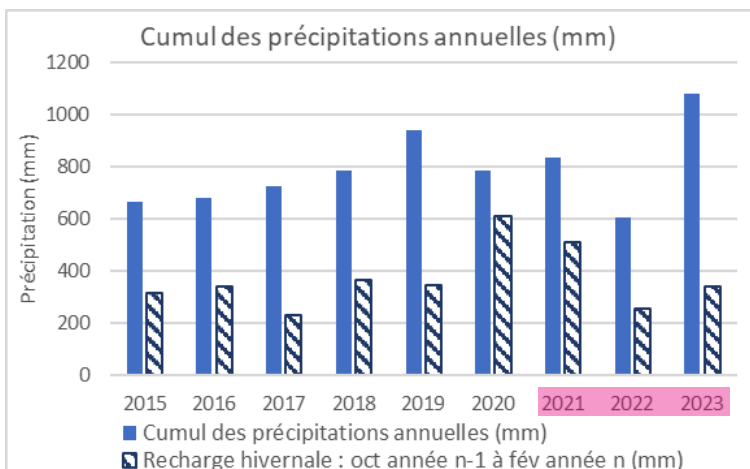
Conditions météorologiques

L'année 2023 présente un **cumul de précipitations supérieur à la normale** à la station météo de Civray avec un automne extrêmement pluvieux. Le mois d'octobre a été le plus pluvieux avec 206 mm. La recharge hivernale 2023 (oct. 2022 à fév. 2023) est faible et succède à une année ayant connu une des recharges les plus faibles enregistrée ces 8 dernières années.

Les mesures suivantes ont ainsi été relevées :

- 1 083 mm de cumul de précipitations annuel,
- 342 mm de recharge hivernale (octobre 2022 à février 2023).

La nappe phréatique est principalement rechargée par l'infiltration de l'eau de pluie dans les lits des vallées sèches et les pertes présentes sur le territoire. Il faut environ 5 jours pour que le niveau de la nappe phréatique réagisse aux pics de précipitations. Cela démontre que la nappe phréatique agit comme un tampon, absorbant et stockant l'eau de pluie avant de la relâcher lentement dans le temps.



Station météo France de Civray



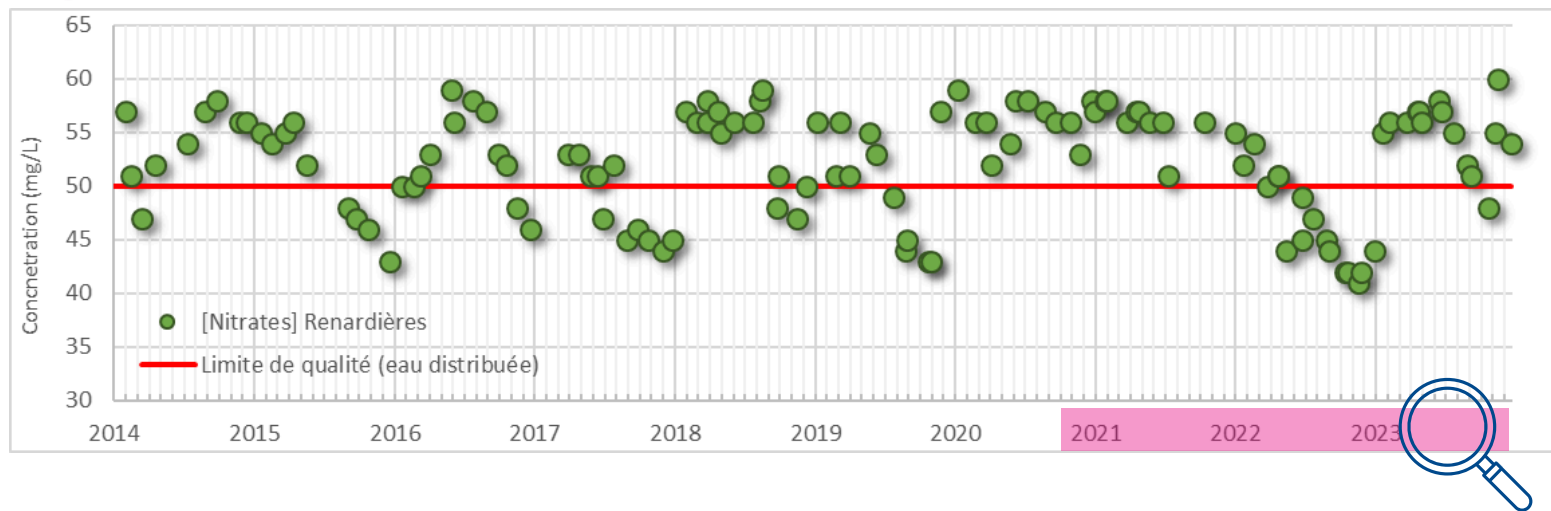
Les résultats présentés correspondent aux analyses des **Eaux Brutes** du captage des Renardières. **Ces eaux sont diluées** avec une eau de meilleure qualité. En conséquence, les eaux distribuées à la population respectent les normes de qualité.


1 400 habitants sont alimentés par ce captage pour une production moyenne annuelle de plus de **9 000 m³**.


Qualité des eaux brutes du captage des Renardières

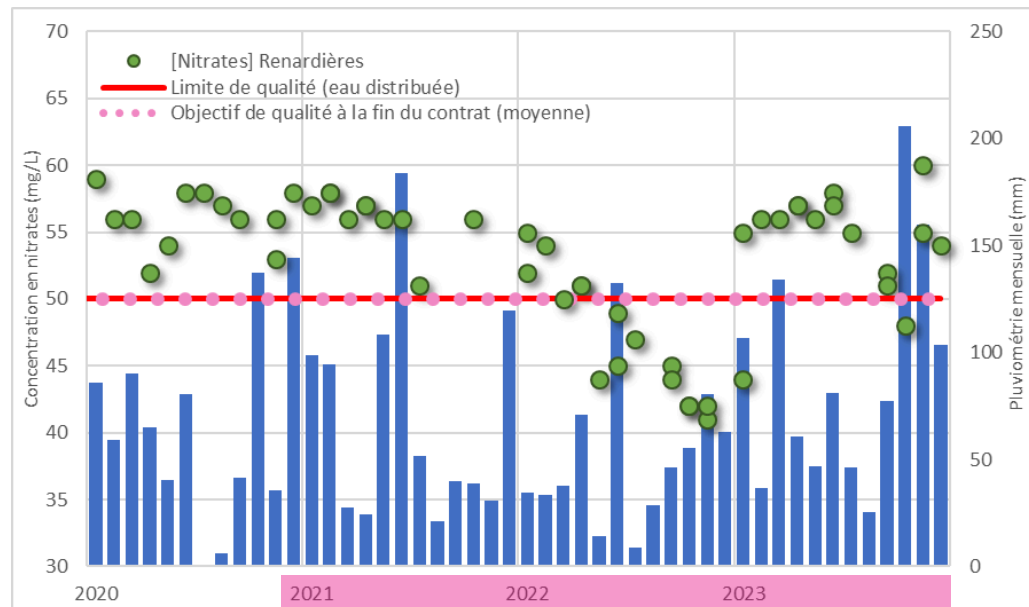
Année 2023

Evolution des teneurs en nitrates dans les eaux brutes du captage



 Rappel de la réglementation (arrêté du 30 décembre 2022) :
Concentration en nitrates dans les eaux destinées à la consommation humaine :
• 50 mg/L

 Objectifs de qualité de l'eau brute visés dans le Contrat 2021-2023 :
Fin du contrat 2023 : À long terme 2026 :
MOY < 50 mg/L MOY < 47 mg/L
MAX < 55 mg/L MAX < 53 mg/L



	[] Max	[] Moy	[] Min	Nb d'analyses	Fréquence de dépassements
2018	59	54,6	47	14	86%
2019	57	50,3	43	12	58%
2020	59	56,1	52	12	100%
2021	58	56,2	51	11	91%
2022	55	47,1	41	16	38%
2023	60	54,4	44	16	88%

En 2023, les teneurs en nitrates dans les eaux brutes du captage des Renardières sont **quasi systématiquement supérieures à la limite de qualité de 50 mg/L**, avec une teneur moyenne de 54,4 mg/L .

les teneurs très faibles en nitrates observées fin 2022 peuvent s'expliquer par la pluviométrie faible cette année là et des niveaux piézométriques de la nappe bas.

Evolution des teneurs en pesticides dans les eaux brutes du captage



Rappel de la réglementation (arrêté du 30 décembre 2022) :

Concentration en pesticides et métabolites pertinents dans les eaux destinées à la consommation humaine:

- 0,1 µg/L par substance individuelle
- 0,5 µg/L pour la somme



Objectifs de qualité de l'eau brute visés dans le Contrat 2021-2023 :

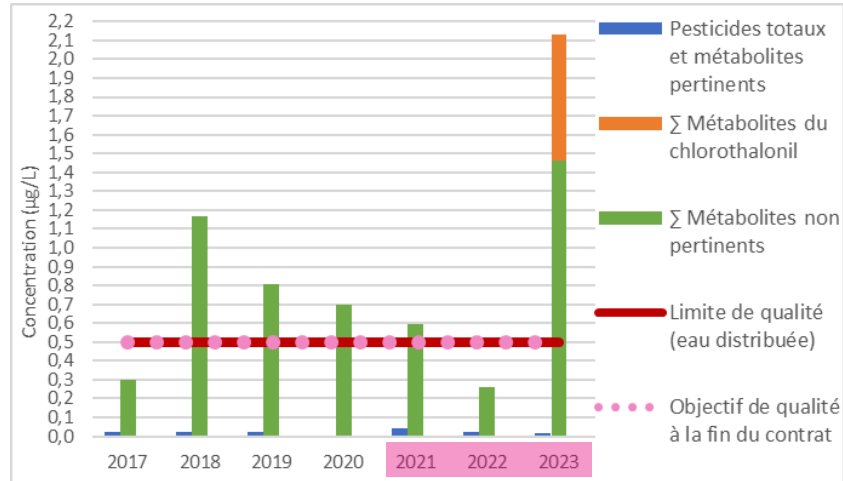
- **Suppression des pics**
- **Respect des limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (sur les eaux brutes)**



Evolution de la somme maximale annuelle

Les concentrations en pesticides et métabolites pertinents totaux enregistrés dans l'eau brute de la source des Cantes sont inférieures à la limite de qualité de 0,5 µg/L.

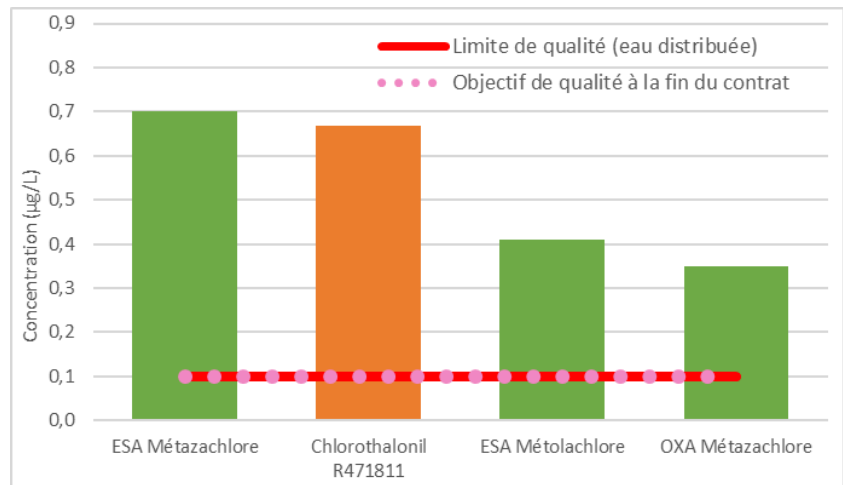
A noter des teneurs importantes en métabolites non pertinents dans les eaux brutes du captage. Ces teneurs importantes en 2023 s'expliquent en partie par la recherche cette année-là de métabolites d'un fongicide interdit depuis 2020, le Chlorothalonil.



Concentration maximale en 2023 par molécule

En 2023, le Chlorothalonil R471811, métabolite non pertinent d'un fongicide, a été détecté à des teneurs importantes avec un maximum de 0,669 µg/L en juin.

L'ESA Métolachlore et l'OXA et ESA Métazachlore, métabolites non pertinents d'herbicides, ont été détectés au-dessus des 0,1 µg/L avec un maximum de 0,770 µg/L en novembre pour l'ESA Métazachlore.



Définitions

Métabolite : Ce sont des sous-produits des pesticides. Les pesticides évoluent au fil du temps en divers métabolites. Ils se forment dans l'environnement via des processus de dégradation ou de transformation des molécules actives de pesticides

Métabolite pertinent : Possède des propriétés comparables à celles de la substance mère ou fait peser un risque sanitaire pour les consommateurs.

Métabolite non pertinent : A fait l'objet d'une évaluation de sa pertinence par l'ANSES n'ayant pas conduit à le classer comme pertinent

Chlorothalonil R471811 : Métabolite non pertinent du chlorothalonil, fongicide interdit depuis 2020. Ce métabolite est recherché dans les eaux brutes depuis 2023



Recherche de molécules

Au cours de la dernière décennie, le contrôle sanitaire de la qualité des eaux a évolué en termes de performance des méthodes d'analyse et de connaissance des molécules.

De plus en plus de substances actives et métabolites sont recherchés.

Qualité des eaux brutes du captage des Renardières

Année 2023





En 2023, 247 molécules ont été recherchées, 6 d'entre elles ont été détectées au moins une fois.

3 Molécules ont été systématiquement analysées au dessus de **0,1 µg/L** (*limite réglementaire pour les pesticides et métabolites pertinents*).

- Pesticides et métabolites pertinents
- Métabolites non pertinents
- Nouvelles molécules recherchées en 2023

	Année 2023		Nb d'analyses	Fréquence de détection	Fréquence de dépassement
	[] Moy	[] Max			
ESA Métazachlore	0,340	0,700	8	100%	88%
Chlorothalonil R471811	0,392	0,669	6	100%	100%
ESA Métolachlore	0,229	0,410	8	100%	100%
OSA Métazachlore	0,222	0,350	8	38%	25%
Atrazine déséthyl	0,012	0,017	8	50%	0%

Focus sur les molécules quantifiées en 2023


	Type de pesticides	Règlementation en France	Exemples d'application	Noms commerciaux
 Chlorothalonil R471811	Métabolite non pertinent d'un fongicide	Interdit depuis 2020	Céréales, protéagineux, maréchage	
 Atrazine déséthyl	Métabolite pertinent d'un herbicide	Interdit depuis 2003	Maïs	
 ESA Métolachlore*	Métabolite non pertinent d'un herbicide	Métolachlore interdit depuis 2003 S-Métolachlore interdit en 2024	Maïs, tournesol, betterave, sorgho, soja, millet-moha, haricot	Mercantor Gold, Elina, Dual Gold Safeneur, Aliseo Gold Safeneur, Camix, Calibra, Deluge 960 EC, S-Metolastar, Amplitec C
 ESA Métazachlore OXA Métazachlore	Métabolites non pertinents d'un herbicide	Autorisé	Colza	Alabama, Butisan S, Sultan, Rapsan 500 SC, Novall, Springbok, Trivaldi


Métolachlore* : les process analytiques ne permettent pas de distinguer Métolachlore et S-Métolachlore

Pour des précisions sur la qualité des eaux, vous pouvez contacter :

Claire PELISSIER

Chargée de projets "protection des hydrosystèmes"

 06 37 51 85 08


 c-pelissier@eauxdevienne.fr




Pour des informations sur les actions du contrat du Sud Vienne, vous pouvez contacter :

Anaïs CHAUVET


Responsable du service Ressource


 06 74 31 07 97

 a-chauvet@eauxdevienne.fr

William DEFIOLLE

Chargé de projets agricoles sur l'AAC du Sud Vienne

 07 88 23 63 24

 w-defiolle@eauxdevienne.fr

Le programme Re-Sources est financé par :

